

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze du mois de décembre à dix-neuf heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le neuf décembre deux mil vingt et un.

Date de convocation du Conseil municipal : 9 décembre 2021.

Présents : Mesdames et Messieurs Matthieu DEMONCHEAUX, Nathalie BEDHOM, Claudia CERRATO, Christian CLEMENT, Philippe COACHE, Corinne CODEVELLE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Stéphane LAGACHE, Emmanuelle PIERROT, Sylvie PLE, Dominique POITEAUX, Marco PUAUX et Benoît ROYER.

Absents excusés : Madame Laurence DUPIRE, Messieurs Bernard GUILBERT, Guy REGNIER et Renaud VAHE.

Procurations : Mme Laurence DUPIRE à M. Marco PUAUX
M. Bernard GUILBERT à Mme Véronique FIOLET
M. Guy REGNIER à M. Matthieu DEMONCHEAUX
M. Renaud VAHE à Mme Emmanuelle PIERROT

Absent non excusé : Néant

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 19 (15 présents et 4 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 20h33

Objet : Demande de subventions au titre de la DETR et de la DSIL pour des travaux de requalification de la Place d'Armes

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de la réalisation de travaux de requalification de la Place d'Armes dont la phase n°1 consiste en la réorganisation du stationnement. Il s'agit plus précisément de reprendre le pavage et de mettre en place du mobilier avec un dégagement central.

Le montant total estimatif du projet (travaux et études) est de 235 000,00 € HT.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune d'Hesdin souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de ces demandes de subventions est le suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Ressources	Montant H.T.	Taux
Travaux				
Travaux estimés	206 201,00 €	ETAT		
		- DSIL	141 000,00 €	60 %
		- DETR	47 000,00 €	20 %
Sous-total	206 201,00 €	Sous-total	188 000,00 €	80 %
Autres				
Frais de levé topographique	3 194,00 €			
Mission programmation	6 250,00 €			
Frais de permis d'aménager	5 355,00 €			
Géolocalisation des réseaux enterrés	1 500,00 €			
Frais de maîtrise d'œuvre	12 500,00 €			
		- Fonds propres		
		- Emprunts	47 000,00 €	20 %
Sous-total	28 799,00 €	Sous-total	47 000,00 €	20 %
Coût de l'opération	235 000,00 €	Total	235 000,00 €	100 %

*dans la limite de 80%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'ADOPTER l'opération et les modalités de financement,**
- **D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel,**
- **DE S'ENGAGER à financer la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.**

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré le neuf décembre deux mil vingt.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
 Matthieu DEMONCHEAUX.